

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 49

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2621 - Prix : 1€

Il y a vingt ans : la loi sur les 35 heures, piège pour les travailleurs, cadeau pour les patrons

Page 3

Mobilité : des jeunes priés d'aller se faire voir ailleurs...

Page 5

Mélenchon, un politicien au service de la bourgeoisie

Page 7

Violence scolaire, éducation sacrifiée : répondre collectivement

Page 9

Sainte-Suzanne

ASEM : le mécontentement persiste

Page 10

Nouvelle-Calédonie

Un référendum qui ne réglera rien

Page 11

Essence, gaz... tous les prix augmentent

Augmentation générale des salaires et des pensions !

Face à la hausse des prix des carburants : augmentation générale des salaires, des pensions et des allocations !

Des appels à manifester contre la hausse des carburants et à bloquer les axes routiers en France mais aussi à La Réunion, le 17 novembre prochain circulent sur les réseaux sociaux. Des pétitions en ligne ont recueilli des centaines de milliers de signatures en quelques jours. La rapidité avec laquelle ces initiatives ont rencontré un écho montre la colère suscitée dans une grande partie de la population par la décision du gouvernement d'augmenter les taxes qui représentent 60 % du prix de l'essence et du gazole.

Ceux qu'on appelle les professionnels de la route, les patrons du transport, les artisans taxis, ont pris la tête de cette fronde anti-taxes. C'est vrai qu'eux aussi subissent les conséquences de la politique menée par Macron en faveur de la minorité la plus riche de la société.

Mais les millions de salariés qui sont obligés de prendre leur véhicule tous les jours pour aller travailler sont frappés eux aussi de plein fouet par ces hausses. En un an, à La Réunion, les prix à la pompe ont grimpé de 25,4 % pour le diesel et de 14,7 % pour l'essence. Quels sont les travailleurs qui ont vu leur salaire augmenter dans une telle proportion ? Au contraire, depuis des années, dans la grande majorité des entreprises, pour s'assurer des profits en augmentation dans cette période de crise, le patronat n'a cessé de tirer tous les salaires vers le bas. Alors que de plus en plus de travailleurs ont du mal à finir le mois, le gouvernement et la Région Réunion ont déjà annoncé que les taxes continueraient d'augmenter chaque année, au moins jusqu'en 2022. Face à ces

attaques et au mépris gouvernemental, les travailleurs ont vraiment toutes les raisons de protester !

Macron et ses ministres prétendent vouloir instaurer une « *fiscalité écologique* ». Il faudrait être bien naïf pour croire à ces mensonges. L'augmentation des produits pétroliers permet à des sociétés comme Total d'engranger des bénéfices record ; les constructeurs automobiles ont développé le diesel sans se préoccuper des conséquences sur la santé publique ; et ce sont les travailleurs que le gouvernement fait payer au nom de la lutte contre la pollution !

En réalité, l'écologie sert de prétexte pour se livrer à un racket de grande ampleur sur la population : l'association de consommateurs CLCV a calculé que la taxation des carburants, du fioul et du gaz rapportera à l'État 23 milliards d'euros cette année. À quoi servira cette recette considérable ? Certainement pas à améliorer le sort des travailleurs car l'État ne cesse de s'attaquer à leurs conditions de vie, en gelant les allocations logement et les pensions, en supprimant des milliers d'emplois aidés... Cet argent n'ira pas non plus dans les services publics où le gouvernement ne cesse de supprimer des moyens matériels et humains, provoquant la dégradation de la situation des hôpitaux, des Ehpad, de l'éducation, de tout ce qui est le plus essentiel pour la population. Tous ces milliards prélevés sur la population ou économisés à ses dépens sont destinés à répondre aux exigences de la partie la plus riche de la bourgeoisie qui domine

la vie économique !

Les travailleurs ne pourront défendre leur pouvoir d'achat et leurs conditions d'existence qu'en se mobilisant. Mais s'ils se contentent de mots d'ordre aussi vagues que « *à bas les taxes* », ils se retrouveront forcément à être les dindons de la farce. Si la contestation se développe, le gouvernement fera peut-être des concessions au patronat du transport et du BTP car ils font partie de sa clientèle électorale. Il leur accordera peut-être des exonérations de taxes ou une forme de crédit d'impôt, comme le fait Didier Robert pour les patrons réunionnais. Mais les concessions que le gouvernement pourrait être amené à leur faire, il les fera payer aux travailleurs d'une manière ou d'une autre.

Pour faire prévaloir leurs intérêts, il est indispensable que les travailleurs se mobilisent en mettant en avant leurs propres revendications qui vont au-delà du problème de l'essence. Face aux augmentations des prix, ceux du carburant comme tous les autres, il faut exiger l'augmentation des salaires et des pensions de retraite, et leur revalorisation automatique quand les prix augmentent ; autrement dit, leur indexation sur les prix.

En se mobilisant sur leur terrain de classe, les travailleurs, qui produisent toutes les richesses, ont les moyens d'imposer leurs exigences. Grâce à leur force collective et à l'arme de la grève, ils pourront bloquer l'économie plus sûrement que ne pourront le faire des barrages routiers.

Il y a vingt ans : la loi sur les 35 heures, piège pour les travailleurs, cadeau pour les patrons

Aujourd'hui, dans nombre d'entreprises, les 35 heures sont remises en cause par le patronat. Mais s'il faut s'opposer à ces nouveaux reculs, il ne faut pas oublier que derrière un habillage social, les lois Aubry de 1998-2000 sur les 35 heures étaient un cadeau à plusieurs vitesses pour les patrons car elles comportaient des éléments qui allaient servir de tremplin pour les futures attaques, dont celles d'aujourd'hui.

En même temps qu'elle diminuait le temps de travail, la première loi des 35 heures donnait au patronat la flexibilité de l'horaire de travail. Au lieu de garder un temps de travail hebdomadaire maximum, la loi permettait de calculer ce temps de travail sur l'année, voire sur plusieurs années. Ainsi les patrons obtenaient

le droit légal de faire travailler certaines semaines jusqu'à 44 ou 48 heures sans payer d'heures supplémentaires ou à d'autres moments, de faire chômer sans devoir payer non plus une indemnité de chômage partiel.

Au-delà du recul tangible sur les conditions de travail, cette loi a eu aussi un effet corrosif en instituant l'idée qu'on pouvait faire des heures non payées et en cassant l'idée d'un temps de travail hebdomadaire maximum valable pour tous.

Par ailleurs, avec cette loi, le Parti socialiste au pouvoir offrait aussi un cadeau sonnante et trébuchant au patronat au travers d'allègements de cotisations qui se poursuivent aujourd'hui.

La loi permettait aussi la généralisation du travail de nuit, le décompte

des temps d'habillage et de déshabillage, la baisse de la majoration des heures supplémentaires. Les négociations entreprise par entreprise se généralisèrent. Les syndicats y trouvèrent leur compte, mais au détriment des intérêts fondamentaux des travailleurs, car cela fut le début de la remise en cause des conventions collectives et des droits collectifs. C'est sans doute là un des pires aspects introduit par les lois sur les 35 heures, généralisé depuis.

À l'époque, les directions syndicales ont applaudi ces lois Aubry au lieu de dénoncer leurs aspects régressifs, de prévenir les travailleurs de la guerre qui s'enclenchait contre eux et d'engager la lutte pour une véritable diminution du temps de travail.

Budget de la Sécu : allocations et pensions gelées

Le budget de la Sécurité sociale dont l'examen commence à l'Assemblée nationale prévoit, rien que par le gel des prestations sociales, une ponction sur le dos des retraités et des classes populaires de 3,5 milliards en 2019 et 6,9 milliards en 2020.

ÉIl en va de même dans la branche famille, où les allocations familiales, de prestation du jeune enfant, sont aussi gelées. Le complément familial et l'allocation de soutien familial, destinés aux familles les plus pauvres, feront aussi l'objet de 100 millions d'économies.

Ce sont aussi les ménages les plus modestes qui vont être frappés par la réforme des aides personnelles au logement (APL), amputées de 900 millions en 2019 puis de 1,3 milliard en 2020.

Enfin, le gouvernement s'était autocongratulé l'an passé pour avoir revalorisé l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et la prime

d'activité. Eh bien, en contrepartie, l'AAH ne sera pas revalorisée en 2019, et seulement de 0,3 % en 2020 ; quant à la prime d'activité, elle ne bougera plus du tout pendant deux ans. À nouveau 500 millions d'économies programmés à la clé.

Handicapés, retraités, chômeurs,

familles des milieux populaires, tous vont connaître de nouveaux reculs de leurs conditions de vie. Le gouvernement les a programmés et calculés. Il lui faut bien financer les cadeaux décidés en faveur du patronat, eux aussi programmés et chiffrés en milliards d'euros.

PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

MARCHÉ DE SAINT- ANDRÉ
VENDREDI 2 NOVEMBRE de 8H30 à 10H00

MARCHÉ DE SAINT-PIERRE
SAMEDI 3 NOVEMBRE de 9H00 à 10H30

MARCHÉ DU CHAUDRON
DIMANCHE 4 NOVEMBRE de 8H30 à 10H00

MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT
SAMEDI 24 NOVEMBRE de 8H30 à 10H00

Lunettes, soins dentaires... : le “reste à charge zéro” va coûter cher

C'était une promesse du candidat Macron : la gratuité des lunettes, des soins dentaires et des audioprothèses. La Sécurité sociale et les mutuelles allaient s'entendre pour que les personnes concernées n'aient plus rien à payer.

Ce ne serait pas du luxe. Mais du fait de cette mesure qui grèvera leurs dépenses, les mutuelles vont augmenter leurs tarifs entre 4 % et 5 %, dit la Mutualité française. Cela, toutes tranches d'âge confondues, car pour les personnes âgées, qui ont le plus besoin de soins dentaires, optiques ou auditifs spécifiques, ce sera pire.

Interviewé sur Franceinfo, le président d'un cabinet de conseils en complémentaires santé a estimé que les retraités « verront leurs cotisations augmenter de 9,4 % d'ici à 2021 », le temps que la réforme se



Wikipédia.org

mette en place. Du coup, pour un couple de retraités versant 170 euros par mois, le surcoût sera de 192 euros. Soit plus d'un mois de cotisation supplémentaire !

Devront-ils choisir entre payer plus pour se soigner ou se rabattre sur des formules moins chères, mais qui le seront parce qu'elles excluront le reste à charge zéro ?

Ses cadeaux, Macron les réserve au grand patronat. Mais s'agissant des travailleurs, des retraités, des petites gens, il n'est pas avare de promesses qui ne coûtent rien aux possédants. Et c'est la population qui en fait les frais. Car c'est elle, finalement, qui paiera d'une façon ou d'une autre le milliard que coûtera cette mesure.

Le chômage, conséquence empoisonnée du système capitaliste

Au 3ème trimestre 2018, 140 000 chômeurs ont été recensés en catégorie A à La Réunion, mais au total, toutes catégories confondues, 180 000 personnes en âge de travailler sont privées d'emploi dans l'île aujourd'hui.

Chiffres « stables » nous dit la direction de la Dicccte, mais en fait le chômage a augmenté de 3 % sur un an.

Le système capitaliste se révèle incapable de mettre fin à ce fléau. Tant que le patronat imposera sa loi dans la société et dans les entreprises, il réduira au maximum les emplois en exploitant au maximum la force des travailleurs. La présence d'une grande masse de chômeurs lui permet de surcroît de faire pression sur les salaires en mettant en concurrence les travailleurs entre eux.

Pour en finir avec le chômage, il faudra que la classe ouvrière arrache le pouvoir des mains du patronat et applique elle-même le partage du travail entre tous.

Communes : ni contrats aidés, ni travail gratuit, ce qu'il nous faut, ce sont des emplois durables !



À défaut d'appeler les travailleurs communaux à manifester contre la décision du gouvernement Macron/Philippe de supprimer les contrats aidés, les maires de Saint-Denis et de la Possession ont invité la population de leurs communes à prendre le râteau et la pelle pour participer à l'« embellissement du cadre de vie » lors de « chantiers citoyens ».

On a ainsi vu quelques habitants, soucieux de voir leur environnement ne pas trop se dégrader, accompagnés de quelques élus, planter quelques fleurs et ramasser les déchets dans certains quartiers. Mais

l'expérience a rapidement tourné au fiasco et beaucoup de « volontaires » se sont fatigués à ce genre d'exercice qui revient en fait à se substituer à l'État quand celui-ci ferme le robinet du financement des dépenses publiques utiles à la population.

Si l'État coupe les vivres aux communes, c'est parce qu'il dilapide l'argent du pays à subventionner le patronat.

C'est en luttant contre cette politique que la population imposera la création des emplois rémunérés nécessaires à l'entretien des villes, pas le travail gratuit !

Mobilité : des jeunes priés d'aller se faire voir ailleurs...

Dans une semaine, une délégation de recruteurs canadiens viendront dans l'île pour sélectionner des étudiants pour leurs Collèges d'enseignement général et professionnel (Cegep) en accord avec la Région Réunion.

La délégation du Québec devrait repartir avec 150 noms parmi les centaines de candidats qu'ils auront auditionnés pendant quinze jours.

Ce recrutement résulte d'un partenariat entre 18 Cegep et la Région, renouvelé en 2016 pour une durée de cinq ans. Cela fait plusieurs années que de telles conventions sont ainsi signées, l'expérience remontant à 1999, du temps où le leader du PCR Paul Vergès était président de la Région. Ainsi, celui-ci a été l'artisan d'un nouveau Bumidom (Bureau pour le développement des migrations dans les dom mis en place par l'ancien député de La Réunion Michel Debré) qu'il dénonçait de son vivant parce qu'il a expédié entre 1963 et 1981 des milliers de jeunes domiens issus de familles modestes vers la France pour se faire exploiter.

Aujourd'hui, l'expérience se poursuit avec le président de droite Didier Robert, qui comme la plupart des élus de La Réunion, considèrent que s'exiler au Québec est une véritable opportunité pour la jeunesse

réunionnaise.

Il est certain, qu'avec des moyens et de bonnes conditions, une expérience hors du cadre familial peut être une formidable expérience.

Mais, précisément, l'Eldorado promis par la Région et les émissaires québécois s'avère le plus souvent être une galère pour les 150 jeunes qui partent chaque année dans les provinces du Québec.

Déjà pour être éligible au départ, il faut disposer d'au moins 8000 euros de ressources financières, condition exigée par le Québec aux migrants. La Région, quant à elle, finance le billet d'avion aller-retour et verse une prime d'installation de 800 euros et une allocation de 700 euros par mois pendant les trois années d'étude mais réduite à 400 euros en cas de redoublement !

Sur place, les jeunes déchantent souvent très vite, outre l'éloignement, ils peinent à trouver du travail, souvent rémunérés au salaire minimum, soit 7,21 euros de l'heure ; le permis de travail coûte 400 \$ et devient caduc en cas de renouvellement de passeport ; les frais de santé sont mal remboursés ; il n'existe pas d'allocation chômage. Quant aux vacances annuelles, il faut attendre cinq ans pour avoir droit à trois semaines !

Et pour ceux qui veulent rentrer

en France pour y trouver du travail, leurs diplômes n'y ont pas d'équivalence !

Voilà le miroir aux alouettes que les élus locaux avec la complicité des autorités vendent aux jeunes qui n'aspirent qu'à avoir un travail et un salaire décent.

Comme si, incapables de leur garantir un avenir correct ici, ils leur proposent comme prétendue solution au chômage et au manque de perspectives, de s'exiler loin de La Réunion.

Pourtant, pour beaucoup de jeunes il y aurait d'autres alternatives à l'exil. Du travail, il y en aurait à La Réunion, car les besoins en logements, en établissements d'enseignement, en hôpitaux, en transports en commun, etc. sont loin d'être satisfaits.

Il serait possible de donner des emplois aux 60 000 jeunes qui en sont privés, à condition d'interdire les licenciements, de prendre sur les profits des entreprises et de consacrer l'argent public distribué sans compter aux capitalistes, à l'amélioration et au développement des services publics.

Mais de l'avenir des jeunes et des travailleurs, les politiciens au pouvoir n'en ont cure. Il préfèrent se préoccuper de celui des patrons.

Registres de maladie : précarité organisée



Les registres de maladie sont des outils épidémiologiques de surveillance de l'état de santé de la population. Il existe en France des dizaines de registres des cancers ou bien d'autres pathologies comme les

malformations de naissance. La plupart sont limités à des zones géographiques précises.

Mais même s'ils sont loin de couvrir tout le territoire, ils sont indispensables à une connaissance la plus précise possible de la répartition de ces maladies et donc à l'élaboration d'une politique de santé publique adaptée.

Ceux qui travaillent à ces registres sont en contact régulier avec les médecins et les services hospitaliers spécialisés de leur région qui sont leur source d'information principale et auprès desquels ils se déplacent

pour vérifier les informations sur les patients et confirmer les diagnostics.

Or ces services sont des structures que le ministère de la Santé n'a jamais voulu rendre pérennes. En général, il n'a autorisé leur création que sous la forme d'associations employant quelques salariés. Leur budget dépend d'un montage financier entre différentes institutions qu'il est facile de remettre en cause.

La ministre Agnès Buzyn a beau affirmer qu'elle soutiendra le Remera, en réalité son ministère a organisé depuis longtemps la précarité de ces indispensables registres de maladie.

Du public ou du privé, du personnel au service du patronat

« Un temps conseillère spéciale de la ministre Ericka Bareigts, du ministre Lurel et surtout du Premier ministre Jean-Marc Ayrault, la Réunionnaise Nathalie Puvilland a rejoint les rangs du privé et le cabinet de consultants Euros agency qui conseille les entreprises et les collectivités d'outre-mer, entre autres », c'est ce qu'annonçait le JIR dans son édition du 25 octobre 2018

Son job consistera donc continuer d'aider le patronat à se retrouver dans les modifications législatives et réglementaires, dans le prochain projet de loi de finances et de la sécurité sociale gouvernement de 2019, pour permettre à celui-ci de bénéficier au maximum des exonérations légales de cotisations sociales et d'impôts sur les sociétés. Pendant ce temps, d'autres conseillers, privés ou hauts fonctionnaires, se chargent... de conseiller le gouvernement sur la meilleure façon de supprimer des milliers de postes dans les services publics, de rogner sur les retraites et les allocations familiales. Ainsi le tableau est complet !

Voilà quelles sont les préoccupations qui animent les conseillers des députés de droite et comme ceux qui se vantent d'être de gauche, telle Ericka Bareigts !

Les capitalistes doivent passer à la caisse !

Le journal économique patronal Les Échos donne dans son édition des 5 et 6 octobre 2018 des indications édifiantes concernant l'évolution des recettes de l'État provenant des entreprises.

Elles sont passées de 47,2 milliards d'euros en 2013 à 25,7 milliards en 2018.

Baisse d'impôt pour les capitalistes : 45,5 % en cinq ans !

Un cadeau de 21,5 milliards qui n'aura servi qu'à engraisser encore

Fil Rouge

Girardin aux petits soins pour le patronat des DOM

Annick Girardin, la ministre des DOM, était à nouveau à La Réunion pendant trois jours fin octobre. Pour ne pas changer, elle a tenu à rassurer les patrons, insatiables consommateurs de la manne étatique.

Oui, leur a-t-elle déclaré, ils n'y perdront rien lors du remplacement du CICE par des baisses de charges, oui ils pourront bénéficier de la loi de défiscalisation jusqu'en 2025, oui

ils ne paieront plus de cotisations sociales sur tous les salaires allant jusqu'à 1,4 Smic, oui le gouvernement s'apprête à transformer toute La Réunion en zone franche globale où les patrons n'auront plus rien à payer.

Avec cette calinothérapie, les patrons de La Réunion peuvent se rendre dormir tranquilles... sur leur magot !

Élus, ministre et patrons copains comme cochons !

Daniel Gonthier, maire de droite de Bras-Panon, a reçu la ministre des DOM dans sa commune. Il l'a suppliée d'étendre la Zone Franche Urbaine à toute sa commune et pas seulement à certains quartiers. C'est sa conception de l'« égalité » ! Il rêve comme tous les politiciens réunionnais d'une Zone Franche Globale englobant toute La Réunion.

Son beau-frère Daniel Moreau, patron de l'usine agro-alimentaire de Royal Bourbon, qui exploite ses ouvrières au Smic, même avec 30 ans d'ancienneté, a surenchéri en disant qu'il voulait « faire bouger les

lignes », ce qu'il faut traduire par amener le gouvernement à exonérer les patrons de cotisations jusqu'à 3 Smic au lieu de 2 comme l'a décidé le gouvernement.

Le patron de Digital Réunion, Philippe Arnaud, a alors averti la ministre qu'en cas de refus cela se traduirait par des licenciements. S'en prendre aux travailleurs, c'est leur programme commun à tous.

Au final tout ce « beau monde » s'entend comme larrons en foire pour toujours plus pressurer les travailleurs et leur tirer le maximum de plus-value !



plus les bourgeois français au détriment de la classe ouvrière que l'État ose encore condamner à l'austérité !

Seule la colère des travailleurs

obligera l'État à cesser ces cadeaux indécents aux plus riches pour rediriger son argent vers la satisfaction des besoins de la population !

Mélenchon, un politicien au service de la bourgeoisie française

Les prétendants à la fonction de président de la République sont friands de visites aux différents salons. C'est une façon pour eux de se positionner en faveur de certaines catégories sociales : les agriculteurs, les producteurs d'automobiles.

Mélenchon, lui, comme bien d'autres, a choisi de se montrer au salon Euronaval où les marchands de canon, les Thalès, MBDA, Naval Group, Ministère des Armées et Navire, font étalage de leurs dernières inventions en matière de machines à tuer.

Mélenchon s'est à cette occasion déclaré fan de longue date des Exocet, des missiles longue portée, demandant de façon fausement ingénue, à quelle distance ces engins de mort pouvait atteindre leur cible ?

Leur cible ? Les populations civiles du Yémen par exemple qui succombent sous le feu de ces engins que la France vend en quantité à l'Arabie saoudite.

En tant que prétendant à la gestion des affaires de la bourgeoisie, Mélenchon, malgré ses envolées lyriques et ses coups de gueule, doit

donner des gages au patronat qu'il ne s'en prendra en aucun cas à leurs intérêts, même si cela doit se traduire par le soutien aux pires dictatures et par des milliers de morts innocents.

Mélenchon a ajouté : « La France doit se donner les moyens d'assurer sa souveraineté sur son territoire maritime, le 2e plus vaste du monde », affichant ainsi son soutien à toutes les aventures guerrières menées par l'impérialisme français à l'étranger.

Mélenchon n'est pas un ami des travailleurs.

Ministre : glyphosceptique mais FNSEA compatible

Nouvellement nommé par Édouard Philippe à l'Agriculture et à l'Alimentation, Didier Guillaume, ex-sénateur PS, s'est immédiatement illustré dans les médias.

Interrogé par RTL sur le lien possible entre l'affaire des bébés malformés et l'utilisation massive du glyphosate dans l'environnement des mères, il a assené : « *C'est à la science et aux scientifiques de faire la preuve ou non qu'il y ait des conséquences à l'usage des pesticides ou pas* ». À la suite de cette prise de position assez peu conforme au principe de précaution, il s'est empressé, fonction oblige, de rappeler l'engagement présidentiel de sortir tôt ou tard de l'usage du

glyphosate dans l'agriculture.

Or, avant d'accéder à la rue de Varenne, Guillaume, alors sénateur, avait fait partie de ceux qui avaient voté contre l'interdiction du glyphosate, ce qui correspondait aux souhaits de la FNSEA, l'organisation des gros céréaliers, et aux intérêts de l'industrie agroalimentaire et phytosanitaire, nom poli des fabricants de pesticides.

Au même moment Monsanto, la firme qui fabrique le RoundUp et le RangerPro à base de glyphosate – classé par l'OMS comme « *cancérogène probable pour l'homme* » – vient d'être condamnée en appel par une juge californienne pour avoir agi avec « *malveillance* »

en « *cachant la dangerosité* » du produit. Un jardinier atteint d'un cancer en phase terminale, vraisemblablement à la suite de l'usage répété de l'herbicide, s'est ainsi vu attribuer des dommages et intérêts.

Didier Guillaume est par ailleurs connu dans les milieux patronaux de la filière agricole et agroalimentaire pour avoir remis en place le TODE (travailleurs occasionnels, demandeurs d'emplois), un cadeau fiscal pour les producteurs agricoles qui emploient des travailleurs saisonniers.

Dans un gouvernement au service du grand patronat, qu'attendre de plus d'un ministre ?

Macron choisit l'armement au détriment de la santé et de l'éducation des enfants

Si on peut donner un exemple des dépenses inutiles de l'État de la bourgeoisie, c'est bien dans le domaine militaire. L'État français entretient ainsi une force de dissuasion nucléaire qui coûte des fortunes et qui seraient bien plus utiles si elles étaient employées à répondre aux vrais besoins de la population.

Ainsi le porte-avions Charles de Gaulle, a coûté la bagatelle de 4

milliards d'euros et les dépenses pour sa rénovation viennent de s'élever à 1,3 milliards d'euros, une dépense d'un même montant sera nécessaire à nouveau dans dix ans !

Macron, comme ses prédécesseurs, sous prétexte d'assurer une indépendance de la France que personne ne menace, assure les profits des marchands de canons français. D'ailleurs, pour faire bon poids, il a confirmé son intention

de programmer la production d'un nouvel engin de mort flottant... à l'horizon 2040 pour prendre la relève du Charles de Gaulle !

Des dizaines de milliards d'euros qui manquent cruellement à l'appel quand il s'agit de pérenniser les contrats aidés, d'embaucher dans les écoles, et les hôpitaux ou d'investir dans la recherche médicale.

Banques et fraude fiscale : un casse permanent

Le journal *Le Monde* a rendu public une immense fraude fiscale qui a coûté 55 milliards d'euros aux États européens. Ce « casse fiscal du siècle », selon le titre du Monde, est surtout révélateur de la servitude permanente des États vis-à-vis des banquiers.

Entre 2005 et 2014, des grandes banques œuvrant pour de gros actionnaires et des traders, ont escroqué le fisc dans plusieurs pays européens, et surtout en Allemagne. Ces délinquants en costume trois pièces ont utilisé les failles de dispositifs légaux afin de ne pas payer de taxes sur les dividendes qu'ils perçoivent. Pour cela, il suffit d'organiser la vente fictive de ses actions à un intermédiaire étranger juste avant le versement des

dividendes, et de les racheter peu de temps après. Ce tour de passe-passe, tout à fait légal, appelé « CumCum » a coûté 46 milliards aux États européens entre 2001 et 2007.

Mais ils ont fait mieux. Dans beaucoup de pays, les actionnaires étrangers d'une société se font rembourser les impôts prélevés à la source lors du versement des dividendes. Ainsi, sous prétexte qu'il va payer des impôts sur le revenu en France, un actionnaire français de la société allemande Bayer peut se faire rembourser l'impôt prélevé par l'État allemand. En organisant des ventes multiples sur un temps très court, à l'image des joueurs de bonneteau qui manipulent des gobelets ou des cartes à toute vitesse, ils ont trompé le fisc

pour se faire rembourser des impôts qu'ils n'ont jamais payés. Cette optimisation-là, dite « CumEx », est illégale. Elle a coûté entre 7 et 12 milliards au fisc allemand avant que celui-ci ne découvre la fraude.

Contre un tel parasitisme, qui pèse sur toute la société, l'expropriation des banques est la seule solution.



Laboratoires pharmaceutiques : les profits tuent

L'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) annonce une hausse de 128 % en dix ans des décès chez des malades atteints de douleurs chroniques et qui utilisaient des médicaments antidouleurs contenant des opiacés.

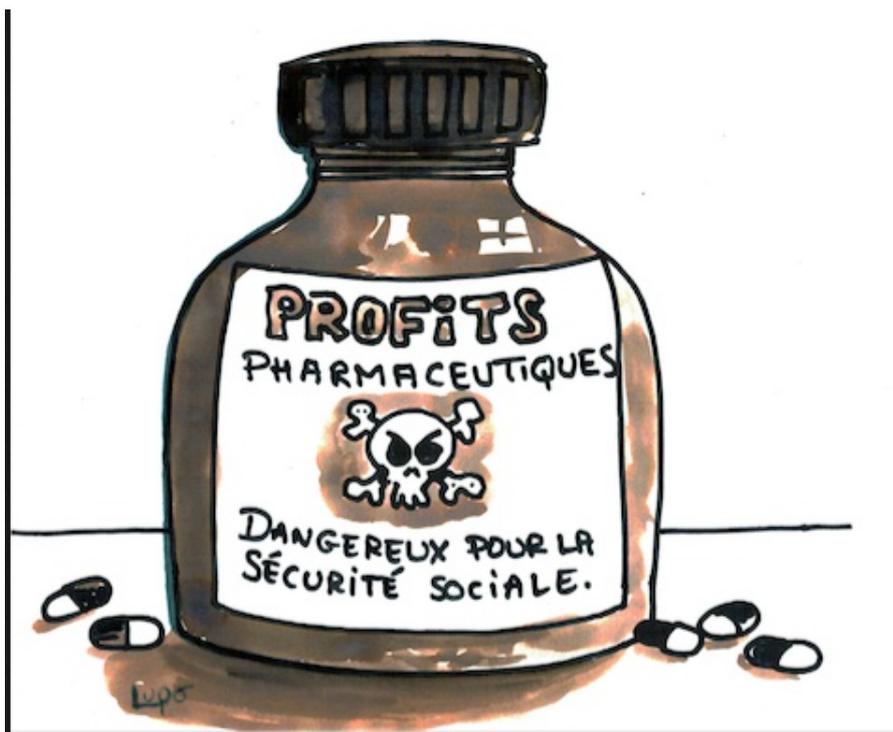
Pour les autorités de santé, il semble qu'on s'oriente en France vers la même tendance qui a conduit aux USA à une surmortalité considérable. Aux États-Unis plus de 52 000 décès ont été provoqués par la consommation excessive d'opiacés, ce qui en fait la première cause de décès dans ce pays.

Cette situation n'est pas le fruit du hasard mais d'une politique commerciale délibérée des laboratoires pharmaceutiques. Ceux-ci ont mis leurs énormes moyens financiers à créer de toutes pièces un nouveau marché pour la centaine de millions d'Américains souffrant de mal de dos chronique. Avec de nouveaux médicaments à base de morphine, ils ont développé chez les malades une dépendance aux opiacés dont ils ne peuvent plus se passer, à moins d'une cure de désintoxication.

Dans les seuls USA, ils sont plus

de 25 millions accros à ces médicaments. En France l'évolution est identique depuis qu'un antalgique très prescrit, le Di-Antalvic, a été retiré du marché en 2009. Les produits qui le remplacent, comme Ixprim, Tramadol ont vu leurs prescriptions passer de 58 millions de boîtes en 2008 à 84 millions en 2017. Ce changement est peut-être un mieux pour

certaines maladies, mais peut-on être sûr des conséquences de ces nouveaux traitements ? En tout cas pour les laboratoires pharmaceutiques ce sont autant de millions d'euros de profits qui se font aux dépens des malades et au prix de leur santé et même de leur vie. L'industrie pharmaceutique n'est-elle pas d'abord une industrie capitaliste ?



Violence scolaire, éducation sacrifiée : répondre collectivement



La mise en ligne d'une vidéo montrant un élève menaçant avec un pistolet, factice, une enseignante dans sa classe d'un lycée de Créteil, et la médiatisation de l'agression, ont suscité l'indignation d'un grand nombre d'élèves, de parents et d'enseignants.

Le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, a voulu exploiter cet événement en déclarant qu'il allait « rétablir l'ordre ». Ce ministre, qui appartient à un gouvernement qui

fabrique les injustices, sert les riches aux dépens du reste de la population et vide les services publics de leur personnel, prétend résorber la violence en milieu scolaire par l'augmentation des conseils de discipline, en interdisant les portables et en sanctionnant les parents des élèves mineurs !

La répression ne peut pourtant pas résoudre la situation. L'école étant obligatoire jusqu'à 16 ans, exclure un

élève consiste à le changer d'établissement, ce qui est le plus souvent un échec. Sanctionner financièrement des parents qui eux-mêmes se sentent exclus ou qui sont dépassés est une phrase démagogique, élément de la campagne permanente contre les pauvres.

Devant le pourrissement de la société et des rapports sociaux, les travailleurs doivent se serrer les coudes, en exigeant du personnel en nombre suffisant et des conditions de travail décentes. Si la présence d'adultes ne règle pas tout, elle permet de désamorcer la violence verbale envers les enseignants, qui est la plus répandue, et la violence entre les jeunes. Ce minimum, qui ne pourrait être arraché que par la lutte, ne résoudrait pourtant pas tout, car l'école ne peut être isolée de l'ensemble de la société et de sa crise générale, économique et sociale.

Le jour où Blanquer annonçait sa stupide, méprisante et dérisoire interdiction du portable, Macron visitait les marchands de canons et annonçait les milliards nécessaires à un nouveau porte-avions. Voilà où sont les priorités de l'État et de la classe possédante qu'il sert avec dévouement.

Non aux agressions homophobes !

Fin octobre, un couple homosexuel se trouvant dans un bus se dirigeant vers Saint-Louis a été victime d'insultes homophobes allant jusqu'à la menace de mort, de la part d'une bande de jeunes.

Particulièrement blessés et affectés par la discrimination dont ils venaient d'être victimes, ils ont porté

plainte au commissariat de police et ont décidé de porter l'affaire devant la justice. Ce en quoi ils ont eu entièrement raison.

La société actuelle, basée sur l'exploitation des plus faibles, génère aussi le racisme, le sexisme, le nationalisme et toutes les sortes d'a priori, la bêtise et l'ignorance, est

source d'exclusions et de violences sans nom.

Seule une société s'étant débarrassée de la domination capitaliste pourra être véritablement humaine et pourra éradiquer les préjugés et les exclusions dont elle est porteuse aujourd'hui !

Castaner : mortelle continuité

Si Macron a choisi Christophe Castaner comme ministre de l'Intérieur en remplacement de Collomb ce n'est certainement pas pour son imagination. Interrogé par le *Journal du dimanche* sur deux pleines pages, le nouveau chef de toutes les polices n'a désigné que trois catégories d'en-

nemis : les terroristes, les petits délinquants, les migrants. C'est ce que répètent tous les ministres de l'Intérieur depuis Sarkozy au moins, tous les politiciens à la recherche d'effets faciles, de Valls à Le Pen et, en général, tous ceux qui font profession d'offrir des boucs émissaires à

l'électorat désorienté.

Mais ce procédé n'est pas seulement de la basse politique. Il a aujourd'hui une conséquence directe, les milliers de noyés qui périssent chaque année en tentant de franchir les barrières mises par Castaner et ses pareils.

CAMBAIE

Mort d'un ouvrier : le patron responsable

L'incendie survenu dans les locaux de l'entreprise Cash Mat dans la zone industrielle de Cambaie a fait un mort, un ouvrier de 23 ans, et 14 blessés graves par brûlures, dont 12 parmi les pompiers intervenus sur ce sinistre.

Cet incendie a été provoqué au premier étage de cet entrepôt alors qu'un ouvrier faisait de la soudure... à proximité de matériels de cuisine, de planches et de cartons !

C'est donc une fois de plus le non respect des normes élémentaires

de sécurité par un employeur sur un chantier qui est à l'origine de la mort d'un travailleur.

Pour les exploiters, les profits passent avant tout, y compris la vie de leurs salariés.

Manque de moyens dans la lutte contre les incendies

Ce drame a mis en évidence un autre problème, cette fois du côté des pompiers. Ils ont dénoncé le fait que le camion citerne, avec lequel ils sont intervenus, fuyait. Ceci les a obligés à refaire le plein d'eau, retardant de ce fait l'extinction du feu.

Ils ont aussi signalé qu'ils ne disposaient pas des équipements adéquats pour se protéger efficace-

ment de l'ardeur des flammes. Enfin, pour cause d'insuffisance globale d'effectifs dans la région du Port et de Saint-Paul et à cause des nombreux pompiers blessés à l'occasion de cette sortie, toute nouvelle intervention était rendue impossible... dans une zone comprenant plusieurs sites classés Seveso (SRPP, centrale thermique EDF, etc.) et des dizaines

d'entreprises utilisant de nombreux produits inflammables.

Cette situation ne date pas d'hier et montre à quel point les responsables du Conseil général et les représentants de l'État sont indifférents aux risques qu'encourent soldats du feu, travailleurs et la population en général.

SAINTE-SUZANNE

ASEM : le mécontentement persiste

À l'occasion de la dernière rentrée scolaire, la mairie de Sainte-Suzanne a décidé d'imposer de nouvelles tâches aux Asem telles que l'encadrement des Mercredis Jeunesse et des centres aérés pendant les vacances scolaires.

Cette décision a créé un mécontentement général parmi ces travailleuses qui doivent faire des journées interminables et à assumer des responsabilités que ne veulent pas prendre les chefs hiérarchiques des écoles, de la Caisse des Écoles et de la mairie.

Ces derniers leur imposent en fait, à elles qui sont payées au Smic et souvent à temps partiel, des tâches qui devraient incomber à des personnels de la Fonction Publique Territoriale ayant statut de fonctionnaire.

Face à ce coup de force, les Asem

ne sont pas restées sans réactions. Elles se sont réunies à plusieurs reprises, ont établi un cahier de revendications et ont demandé à la mairie de les recevoir. Celle-ci a cherché des échappatoires, mais le débrayage de plusieurs Asem et la menace d'un mouvement de plus grande ampleur l'a obligée à mettre de l'eau dans son vin.

Ainsi elle vient d'annoncer aux

Asem que leur temps de pause serait augmenté d'un quart d'heure, qu'elles seraient dorénavant dispensées de surveillance des enfants pendant les récréations et qu'un roulement serait instauré pour les nouvelles tâches.

Même si cela fait loin du compte, ce petit recul est à mettre au compte de la mobilisation collective de ces travailleuses.



NOUVELLE-CALÉDONIE

Un référendum qui ne règlera rien

Ce dimanche 4 novembre, les électeurs de la Nouvelle-Calédonie sont appelés aux urnes sur la question de l'indépendance. Mais quelle que soit la réponse des urnes, il ne fait aucun doute que ce n'est pas ce référendum qui mettra fin à la domination coloniale de l'impérialisme français sur cet archipel, une base avancée qu'il juge essentielle pour lui dans cette région du monde.

La Nouvelle-Calédonie est une colonie, conquise en 1853, où les habitants d'origine, les Kanaks, sont aujourd'hui en minorité. Le « non » a pour cela toutes les chances de l'emporter. Mais même en cas de victoire du « oui », l'impérialisme français n'est pas menacé dans ses positions. Avec les accords de Matignon, signés avec les nationalistes kanaks après le massacre par l'armée française de 19 militants nationalistes en 1988, l'impérialisme français fit le choix d'intégrer la petite-bourgeoisie kanake en lui ré-

servant des postes et une place dans l'économie de l'île. Les principaux courants nationalistes kanaks ne désirent d'ailleurs rien d'autre qu'un « nouveau partenariat avec la France », à l'image du statut de la principauté de Monaco ou de celle d'Andorre. En cas de victoire de l'indépendance, la petite bourgeoisie kanake aurait simplement un peu plus de marge de manœuvre vis-à-vis de Paris pour négocier de nouvelles positions.

Cela n'empêche que la société calédonienne reste toujours profondément inégalitaire et largement dominée par la bourgeoisie française et caldoche. La discrimination, l'oppression ethnique et le racisme viennent s'ajouter à l'oppression sociale, à l'exploitation capitaliste. Plus particulièrement, la jeunesse kanake, massivement touchée par le chômage, prend cette oppression en pleine figure. Ses possibles réactions suite à la victoire du « non », voilà

en fait le sujet d'inquiétude de bien des politiques, à Nouméa comme à Paris. Et c'est pour cela que, depuis des mois, les responsables politiques caldoches comme kanaks, comme le gouvernement, font passer le message que, quelque soit le résultat du référendum, la société calédonienne doit rester unie et stable.

L'enjeu réel du référendum est pour les forces politiques locales de mesurer leur poids politique. Le rapport des forces qui se dégagera du référendum influera sur la répartition des postes et des positions, mais toujours sous l'égide de l'État français.

En Nouvelle-Calédonie comme ailleurs, il n'y a que la classe ouvrière qui puisse en finir avec la domination de l'impérialisme comme avec toutes les formes d'oppression, à condition qu'elle mette en avant ses intérêts spécifiques, opposés tant à la bourgeoisie française et caldoche qu'à la petite-bourgeoisie nationaliste kanake.

BRÉSIL

Bolsonaro, fruit pourri de la crise brésilienne

Bolsonaro a été élu au second tour des élections présidentielles brésiennes avec 55 % des suffrages. Il sera intronisé président du Brésil le 1er janvier prochain. Il y a quelques mois encore, il était à peu près inconnu.

Vieux routier de la politique brésilienne, homophobe, misogynne et raciste, il a réussi sur fond de corruption de tous les partis traditionnels à utiliser la campagne électorale pour apparaître comme un homme neuf, un candidat antisystème. Mais sur les problèmes du pays, en particulier la violence endémique qu'il connaît et la crise économique, Bolsonaro ne propose rien. Pendant

longtemps il a semblé plutôt partisan de l'intervention de l'État. Aujourd'hui il promet la privatisation complète des entreprises étatiques. Récemment encore, il parlait du retrait du pays de l'accord de Paris sur le climat. Sans proposer leur suppression, il déclare que les programmes sociaux « *nourrissent une population de bandits et de faîneants* ».

Faute de programme économique, Bolsonaro, ancien militaire, promet surtout de rétablir l'ordre en brandissant l'image mythifiée de la dictature. Mais, même si à l'époque armée et police avaient carte blanche pour torturer et tuer, ni la violence do-

mestique ni le banditisme n'avaient disparu. Au contraire sont apparus des « escadrons de la mort », qui se chargeaient de débarrasser les rues et les honnêtes gens des mendiants, SDF et gosses des rues.

Aux principaux problèmes qui se posent aux Brésiliens, crise sociale, violence et corruption, Bolsonaro n'oppose donc que des déclarations d'intentions. Il se veut un homme providentiel, représentant direct de la patrie et de Dieu. C'est à coup sûr un réactionnaire de la pire espèce, et son élection conforte tous les misogynes et les homophobes, qui multiplient déjà les agressions.

suite page 12

Deviner ce qu'il fera est une autre affaire. Il est pour l'armée, la police et l'armement de la population, ce qui annonce plus de violence et d'arbitraire. Il veut réduire la législation du travail et continuera sans doute les réformes voulues par le patronat, en particulier celle de la démolition des retraites.

Mais ce qu'il fera réellement, plus qu'un éventuel programme, ce sont la crise et ses développements qui en décideront. Les mesures qu'il prendra iront à coup sûr contre la classe ouvrière et ses intérêts immédiats et lointains. Cette classe est forte de 100 millions de travailleurs. Malgré son actuelle apathie, elle a dans le passé mené des luttes d'ampleur contre le patronat et, en son temps, contre la dictature. À condition de se remobili-

ser sur le plan économique et politique, elle est la seule capable d'ouvrir une issue à la crise actuelle,

qui propulse Bolsonaro à la présidence de la sixième puissance économique mondiale.



Wikipédia.org

*Dîner Dansant
de Lutte Ouvrière
17 novembre 2018*

**Salle Rwa Kaf
Sainte-Suzanne**

- *Table de presse
- *Livres à prix réduits
- *Exposé sur Mai 68
- *Mini-conférence sur le réchauffement climatique

Adultes 25€

Enfants -12 ans 12€

Enfants -6 ans gratuit

Réservez vos places auprès de nos militants

ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €
Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme deeuros

Pour nous contacter :

Lutte ouvrière

BP 184

97470 SAINT- BENOÎT

e-mail : contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org

Impression spéciale
Lutte ouvrière

Commission paritaire n°
1019C85576

Directeur de publication
: Didier Lombard

Tirage : 100 exemplaires
ISSN : 2552-7282

